

Annexe n° 1 : Bilan final RITM'Hyc

APPEL A PROJETS HYBRIDATION DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BILAN FINAL

Ce bilan final est à compléter et envoyer au plus tard le **4 décembre 2023** à l'adresse :
hybridation@enseignementsup.gouv.fr

Le document devra respecter le nombre maximal de **14 pages** (hors annexe)
- corps de texte en police Calibri de taille 11 -

Le projet s'inscrivant dans le cadre du Plan National de Relance et de Résilience (PNRR), sa mise en œuvre doit respecter les obligations qui en découlent, à savoir :

- L'affichage des logos de France Relance, du plan de relance NextGenerationEU et du MESR sur chacune des productions en lien avec le projet ;
- La production des pièces et documents relatifs à la mise en œuvre du projet, dont la validation des services faits enseignants par le CFVU ou commission ad hoc de l'établissement, et tous les documents fixant les règles de gestion internes à l'établissement : règlement financier, règlement des achats, programme anticorruption établi en référence aux recommandations de l'Agence française anticorruption (avis publié au JO du 12/01/2021) ;
- La production d'un état des bénéficiaires effectifs des fonds tel que prévu à l'article 22 d) du règlement relatif à la Facilité pour la Reprise et la Résilience (FRR) : contractants et sous-traitants des marchés publics mobilisés au titre du projet, identifiables par leur SIREN et SIRET ;
- La conservation de ces mêmes pièces pendant 10 ans (jusqu'en 2033) ;
- Le respect des règles de l'article 129 du règlement financier européen 2018/1046 du 18 juillet 2018 et de l'article 22 du règlement 2021/241 du 12 février 2021 établissant la FRR, soit en leur accordant un libre accès aux pièces et documents utiles, aux auditeurs et corps de contrôle européens (Commission européenne, Cour des comptes européenne, OLAF), soit en leur accordant les droits et accès au plein exercice de leurs compétences respectives.

L'ensemble des données renseignées doivent pouvoir être appuyées de preuves, en cas d'audit ou de contrôle par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que par les auditeurs et corps de contrôle européens.

Ces règles s'appliquent à l'établissement porteur et à l'ensemble des partenaires du projet.

Acronyme du projet : **RITM'Hyc**

Prénom, nom et contact du/des rédacteur(s) du bilan final :

Frédéric MUYARD – frederic.muyard@univ-fcomte.fr

Sophie MORLAIX – sophie.morlaix@u-bourgogne.fr

Pascaline PERSONNIER – pascaline.personnier@ubfc.fr

Résumé et objectifs du projet (1 page maximum)

Le projet **RITM'Hyc**, porté par UBFC, a été pensé et construit avec ses sept établissements membres afin de prolonger la dynamique territoriale en matière de pédagogie numérique.

Les établissements du site ont mené des enquêtes auprès des étudiants et des enseignants ; ces enquêtes ont permis de faire un diagnostic et de définir les **deux axes majeurs** permettant de favoriser la réussite des 60 000 étudiants de la région BFC dans un contexte hybride :

- la **transformation pédagogique** par l'hybridation des formations ;
- l'**accompagnement** de tous les usagers : étudiants, enseignants, personnels des établissements ;

L'ambition de RITM'Hyc était d'impulser de façon forte ou de renforcer les nombreuses actions pédagogiques hybrides déjà menées sur le site BFC, de créer de nouvelles ressources, mais également d'en accompagner les utilisateurs : **les étudiants** en leur permettant d'apprendre à distance, **les enseignants** en les accompagnant à la transformation de leurs enseignements, **les personnels** en les accompagnant dans la prise en main des outils numériques.

En pleine cohérence avec la stratégie d'UBFC, **RITM'Hyc a été adossé au NCU RITM-BFC (17-NCUN-0003-01)** et s'est appuyé sur l'organisation et le pilotage de ce même PIA. Le projet a été articulé autour des deux axes identifiés initialement et décliné selon les 7 actions principales envisagées :

- **Axe 1 : la transformation pédagogique** par l'hybridation des formations
 - **Action 1 : la création de contenus ;**
 - **Action 2 : la mise à disposition et l'accès aux outils numériques ;**
- **Axe 2 : l'accompagnement des usagers** : étudiants, enseignants et personnels
 - **Action 3 : accompagner et former les enseignants ;**
 - **Action 4 : accompagner les 15 000 étudiants primo-arrivants par des pairs, tuteurs de niveau L2 et plus ;**
 - **Action 5 : accompagner les étudiants (en particulier les primo-arrivants) à l'appropriation de leur « métier d'étudiant » dans un contexte hybride ;**
 - **Action 6 : reconnaître l'engagement des étudiants (tuteurs en particulier) ;**
 - **Action 7 : créer et faire vivre une communauté de praticiens de l'hybridation et permettre une réflexion sur les conditions pour mettre en œuvre ces savoirs nouveaux au service de méthodes d'enseignement innovantes et hybrides.**

Toutes les actions envisagées ont été mises en œuvre et tous les jalons fixés ont été largement dépassés. La pérennisation de ces actions dans les établissements et leur intégration dans une dynamique structurante pour le site se traduit aujourd'hui par l'intégration d'un levier « Hybridation » au sein de RITM-BFC. Le NCU appuie largement l'essaimage et la pérennisation des actions et ressources développées dans le cadre de RITM'Hyc.

Atteintes des objectifs et résultats du projet (6 pages maximum, tableaux d'indicateurs compris)

Le projet RITM'Hyc a atteint l'ensemble des objectifs fixés et dépassé l'ensemble de ses jalons, de manière transversale entre les 7 établissements membres d'UBFC, et a contribué à la structuration du site, en appui au NCU RITM-BFC. Son déploiement s'est décliné suivant les 2 axes et les 7 actions définis dans le projet :

- Axe 1 : **la transformation pédagogique** par l'hybridation des formations
- **Action 1 : La création de contenus ;**
- **Action 2 : La mise à disposition et l'accès aux outils numériques ;**

Grâce à la mise à disposition d'outils numériques permettant l'hybridation des contenus et au recrutement d'ingénieurs pédagogiques dans les établissements, RITM'Hyc a permis d'accélérer quantitativement et qualitativement la transformation de supports existants. Le projet a permis d'innover dans des productions pédagogiques nouvelles : productions sonores de qualité, création vidéo (capsules, MOOC, mais aussi colloques, webconférences), réalité virtuelle et augmentée & serious games.

123 équipements ont été installés dans les établissements, pour un jalon fixé à 82 en fin de projet. Parmi ces équipements on retrouve des salles équipées en MTR (Microsoft Teams Room : vidéo, son, infrastructure IT) à Burgundy School of Business (BSB), des kits mobiles et une solution fixe pour le comodal à l'Institut Agro Dijon (IAD). Un système de lightboard a aussi été installé, permettant aux enseignants de réaliser des vidéos en autonomie, en écrivant sur une plaque en verre.

L'Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM) a opéré le déploiement de trois espaces numériques hybrides (un par campus) conformément au plan d'action. L'un d'eux a accueilli notamment les formations techniques et pratiques portant sur la prise en main des outils numériques. Des abonnements à des plateformes de diffusion ont également été pris pour la diffusion de vidéos. Des salles destinées à la pédagogie ont aussi été équipées avec des cartables numériques. Une augmentation de la capacité du serveur s'est donc imposée pour la répartition de la charge utile et le stockage des données. Par ailleurs, la plateforme vidéo Ubcast est proposée à la communauté avec 1755 médias déposés dès la première année du projet.

A l'Université de Bourgogne (uB) et l'Université de Franche-Comté (UFC), tous les équipements prévus ont été installés, au sein de 15 composantes à l'uB et principalement au niveau du service d'appui à la pédagogie et au numérique (Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification, SUP-FC) à l'UFC. Ils sont fortement utilisés par les enseignants (plus de 20000 heures d'utilisation cumulées en moyenne par an pour l'uB par exemple). Des équipements pour les étudiants en fracture numérique ont également été proposés (tablettes, ordinateurs portables et clés 4G). Les services d'appui à la pédagogie et au numérique ont travaillé conjointement à l'uB comme à l'UFC à la production et la mise à disposition des enseignants et étudiants de ressources numériques ou capsules vidéo (scénarisation et animation des capsules vidéo, scénarisation d'un jeu de piste

numérique, travail sur un projet IA dans le cadre du travail sur le décrochage, production de tutoriels pour les enseignants sur les bonnes pratiques de classes virtuelles par exemple).

Les contenus de formation hybridés sont structurés sur la plateforme Moodle et les rentrées 2021, 2022 et 2023 ont montré une persistance de l'usage du travail hybridé, ou du moins du travail collaboratif.

D'autres contenus ont été élaborés au sein d'un réseau national à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) : un groupe national impliquant quelques membres de l'ICIFTech a finalisé et mis en ligne une archive pédagogique ouverte (cartable numérique) accessible à tous. 32 ressources pédagogiques y sont accessibles pour tous publics et 1500 accès à ces ressources ont été recensés à ce jour. Le travail national de définition des besoins, d'analyse des solutions, les enquêtes internes, et la définition du cahier des charges pour le développement de l'outil E-portfolio prévu a été réalisé. Sa mise en œuvre partielle (80%) s'explique par la difficulté de trouver des solutions techniques afin que l'outil soit disponible une fois l'étudiant sorti du système d'information de l'établissement, ainsi que les modalités d'alimentation individuelle, mais contrôlable et certifiable, du contenu. A SupMicroTech (ex Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques, ENSMM), un système de virtualisation de poste informatique a été installé. Dans ce projet, l'installation, la formation des utilisateurs et le déploiement de la solution ont été terminés. Ce dispositif ne vise pas de module en particulier mais permet à tout utilisateur d'avoir accès à l'espace de travail de l'établissement et notamment toutes les ressources logicielles depuis n'importe quel lieu physique connecté à internet. Le système ainsi contribue globalement à la réussite des étudiants notamment en réduisant la fracture numérique. Le système est opérationnel et utilisé désormais par tous (enseignants et élèves) avec 3200 heures d'utilisation depuis le 1er septembre 2023.

- **Axe 2 : l'accompagnement des usagers** : étudiants, enseignants et personnels
- **Action 3 : accompagner et former les enseignants** pour qu'ils acquièrent de **nouvelles connaissances et compétences** en matière d'enseignement et d'apprentissage et pour les aider à repenser de nouvelles modalités de **contrôle des connaissances et des compétences**

Le recrutement d'ingénieurs pédagogiques en particulier a permis d'accompagner, individuellement ou lors de sessions de formation collectives, 3077 enseignants à l'UFC, l'uB, IAD et l'UTBM, pour un jalon fixé à 1390. Cet accompagnement concerne en particulier la conception pédagogique (re-scénarisation des cours et des évaluations par les enseignants), l'accompagnement pédagogique des enseignants (ingénierie pédagogique) et la formation à l'utilisation de nouveaux outils. Il fait écho aux actions menées dans le cadre du levier 4 de RITM-BFC (Valorisation de l'engagement pédagogique des enseignants) et a été source d'un travail collaboratif inter-services conséquent à l'uB en particulier (Pôle numérique PNR – Pôle Formation et Vie Universitaire PFVU – Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation CIPE).

Un dispositif d'appel à projet spécifique d'hybridation de formation pour la réussite étudiante a aussi été mis en place durant les 3 années du projet à l'UFC (annexe 5), piloté par la CFVU de l'établissement et suivi par le SUP-FC, sur la base des critères suivants :

- la mise en place d'un dispositif pédagogique et sa dimension hybride.

- la plus-value pédagogique du point de vue des étudiants et de l'équipe pédagogique
- l'analyse de l'expérimentation et des retours
- la pérennisation de la démarche.

14 équipes pédagogiques ont été accompagnées dans ce cadre par les ingénieurs pédagogiques du projet RITM'Hyc, avec un bonus pouvant aller jusqu'à 6h dans leur service d'enseignement.

Les actions 4, 5 et 6 visaient l'accompagnement des étudiants. Ces 3 actions ont concerné les 7 établissements membres d'UBFC. Plusieurs types d'actions ont été menées conjointement : des actions spécifiques pilotées par les établissements et des actions transversales coordonnées par l'équipe de l'ATP-BFC (Accélérateur de la Transformation Pédagogique), dispositif transversal mis en place dans le cadre du NCU RITM-BFC.

- **Action 4 : accompagner les 15 000 étudiants primo-arrivants par des pairs, tuteurs de niveau L2 et plus**

Une formation et un recueil d'expériences de petits groupes (5 à 10) de tuteurs et ambassadeurs ont été mis en place par l'ATP-BFC entre janvier et mai 2021. L'analyse de ces recueils d'expériences (évaluation par le CIPE de l'uB) a été le socle de la construction de modules de formation à la carte (posture, méthodologie et outil d'animation, connaissance des ressources internes aux établissements-services d'appui...), qui ont été proposés à une centaine de tuteurs et ambassadeurs à partir d'octobre 2021 dans le cadre d'UE libres ou transversales en particulier. Ce programme « clé en main » (annexe 4.2) est maintenant proposé à tous les établissements. Une animation par les ingénieurs pédagogiques de l'ATP-BFC est possible dans un premier temps, et un temps d'accompagnement des équipes est proposé en complément afin de permettre aux équipes pédagogiques de s'approprier le dispositif et de l'essayer sur l'ensemble du site UBFC.

Un travail a également été initié en lien avec les Graduate Schools d'UBFC, qui se mettent en place dans le cadre du projet SFRI « UBFC Integrate », pour proposer une adaptation de ce parcours de formation en anglais. Cela permettra de pouvoir former les tuteurs internationaux.

Une formation plus spécifique des tuteurs a également été proposée à l'IAD, l'uB, l'UFC et l'UTBM.

Par exemple, A l'UTBM, du soutien à la pédagogie a été mis en place par du tutorat étudiants pour les 1ères années (1h/semaine) soit les 300 étudiants néo-bacheliers de l'UTBM. De fait, un accompagnement des tuteurs par des ingénieurs pédagogiques a été assuré (méthodologie, soutien disciplinaire).

Au total, 480 tuteurs ont été formés grâce à RITM'Hyc, pour un jalon fixé à 255.

- **Action 5 : accompagner les étudiants (en particulier les primo-arrivants) à l'appropriation de leur « métier d'étudiant »** dans un contexte hybride,

Le serious game « *réussir son parcours dans l'enseignement supérieur* » (annexe 4.1), qui permet de découvrir de façon inattendue ce qui peut changer à l'entrée dans le supérieur, et de proposer des ressources permettant de s'y adapter, a été développé en associant les services des 7 établissements, les étudiants, en partenariat avec deux entreprises de la ed-tech (Virtuallyz et Nout Consulting), et un organisme de formation issu d'un ancien IDEFI (le LAAB). 2 scénarios de 10 minutes chacun sont proposés aux étudiants et articulés avec le déploiement

de dispositifs et ressources numériques permettant d'apprendre à apprendre. Ce Serious Game renvoie sur les dispositifs et ressources numériques propres à chaque établissement, permettant d'apprendre à apprendre, mais aussi avec le parcours d'accompagnement à l'entrée dans le supérieur proposé dans le cadre du NCU RITM-BFC, et en particulier avec le parcours numérique « Etre étudiant ça s'apprend » (annexe 4.6). Ce parcours a été développé par le SUP-FC à l'UFC, soutenu par RITM-BFC, et est maintenant disponible sur Moodle pour tous les étudiants.

31381 étudiants ont pu bénéficier d'un dispositif spécifique ou transversal depuis le début du projet (la cible était 26010 étudiants)

- **Action 6 : reconnaître l'engagement des étudiants** (tuteurs en particulier) :

Cette reconnaissance a été envisagée de manière institutionnelle pour certains établissements, financière pour d'autres établissements, via la formation, et via les OpenBadges qui permettront de structurer un véritable écosystème territorial de la reconnaissance. Des OpenBadges expérimentaux ont été élaborés avec 2 petits groupes d'étudiants tuteurs en février et juin 2021. Ces OpenBadges sont désormais proposés à tous les étudiants en situation d'accompagnement de leurs pairs dans les 7 établissements (annexe 4.4). Une difficulté demeure actuellement dans la méconnaissance de ce dispositif par de nombreux étudiants tuteurs. Une démarche d'acculturation, de formation et d'accompagnement à la mise en place d'une reconnaissance via les OB à destination des étudiants et des enseignants a été construite par l'ATP-BFC, en partenariat avec le collectif territorial BRAVO-BFC, sur la base des besoins exprimés par les utilisateurs. Un accompagnement adapté est proposé aux équipes qui manifestent leur intérêt auprès de l'ATP-BFC (annexe 4.3). La formation « Renforcez vos pratiques de tutorat » mise à disposition par l'ATP-BFC intègre par ailleurs directement ce dispositif de reconnaissance de l'engagement via des OpenBadges (4.5) depuis la rentrée 2021.

Ce dispositif s'articule étroitement avec un axe de déploiement du NCU RITM-BFC, qui a proposé en mars 2021 un Appel à Manifestation d'Intérêt intitulé « Accompagner la reconnaissance des acquis des étudiants hors cursus ». La proposition a été faite à tous les porteurs de projets lauréats d'intégrer également ce dispositif de reconnaissance par les OpenBadges.

Globalement, les retours des étudiants engagés dans la démarche de construction de ces 3 actions sont très positifs, et montrent une bonne adéquation entre leurs besoins et les réponses apportées. Pour AB par exemple, l'action 1 était « *intéressante car ça nous a donné concrètement des clés pour nous connaître, travailler en groupe et expérimenter des outils pour communiquer et animer à distance, que nous avons réinjectés dans nos sessions* ».

L'évaluation du dispositif de formation tuteurs « Renforcer vos pratiques de tutorat » a quant à elle été réalisée par le Comité Scientifique et d'Evaluation de RITM-BFC et présentée au 34^{ème} colloque de l'ADMEE Europe en avril 2023 (Villeneuve E. , "Evaluation d'un dispositif de formation au tutorat dans l'enseignement supérieur : l'expérience du NCU RITM-BFC"). Cette évaluation a permis de réajuster le dispositif.

- **Action 7** : créer et faire vivre une **communauté de praticiens** de l'hybridation et permettre une réflexion sur les conditions pour mettre en œuvre ces savoirs nouveaux au service de méthodes d'enseignement innovantes et hybrides.

Les actions proposées dans le cadre de RITM'Hyc ont pu être présentées et discutées avec l'ensemble de la communauté lors de plusieurs webinaires qui ont nourri les réflexions et permis d'impliquer davantage d'enseignants à chaque fois. La thématique « Hybridation » a aussi été intégrée à la semaine « RITM'ez vos innovations pédagogiques » organisée début juillet 2021 par l'ATP-BFC, avec une session dédiée au travail collaboratif mené de manière transversale entre les leviers de transformation 1, 2 et 7 de RITM-BFC (le levier 7 étant RITM'Hyc).

Le Réseau des « Accompagnateurs de la Pédagogie » en BFC (le RAP) a par ailleurs été constitué afin de permettre à ses acteurs de se rencontrer, de partager des expériences, et de développer leur professionnalisation. Ce réseau a été initié et est coordonné par l'ATP-BFC. Depuis la réunion de lancement organisée le 7 février 2022 ayant réuni 41 participants (à distance), 4 réunions (13 participants en moyenne) et 9 ateliers thématiques et rencontres ont eu lieu à distance jusqu'en juin 2022. 3 rencontres ont eu lieu en présentiel depuis. Ces 12 ateliers et rencontres ont réuni de 12 à 24 participants chacun. 6 à 8 membres référents se sont réunis en amont de chaque atelier et rencontre pour les construire ensemble. Le RAP compte aujourd'hui 60 membres et chaque nouvel arrivant au sein d'un des 7 établissements est systématiquement invité à le rejoindre.

De nombreuses rencontres à destination des enseignants ont conjointement été organisées (majoritairement à distance) dans chacun des établissements, **portant à 144 le nombre de rencontres proposées dans le cadre de RITM'Hyc, pour un jalon fixé à 80, et à 2121 le nombre de participants à ces rencontres, pour un jalon fixé à 1905.**

Il est important de noter que les actions 4, 5 et 6 ont été l'opportunité d'un travail collaboratif contribuant de manière importante à la structuration d'un réseau inter-établissements, en lien avec le NCU RITM-BFC. Les groupes de travail mis place présentent une réelle mixité de services, d'établissements, de métiers, et de partenaires. Les étudiants ont par ailleurs été intégrés dès la conception de ces dispositifs.

Globalement, **l'ensemble des objectifs et jalons du projet ont été atteints, et même dépassés.** Et si le nombre d'UE hybridées et le nombre d'ECTS associé apparaissent moins important que les cibles fixées (IC1 et IC2), la raison en est uniquement comptable. En effet, la comptabilisation des UE hybridées s'est faite de manière plus qualitative que l'évaluation des cibles initiales. Par exemple, une UE qui intègre des cours transposés à distance mais dont le scénario pédagogique n'a pas été repensé n'a finalement pas été comptabilisée. Cet affinage dans les modalités de calcul de ces indicateurs explique l'écart entre les cibles envisagées et les cibles atteintes.

Indicateurs communs :

Indicateurs communs		CIBLES envisagées en début de projet	En fin de projet, soit au 31.08.2023	
IC1	nombre d'établissements utilisant au moins un des dispositifs du projet	07	7	
IC2	nombre d'UE effectivement hybridées	2 490	1 590	
IC2bis	nombre d'ECTS correspondants	7 644	5 367	
IC3	par cycle, nombre d'étudiants inscrits concernés par des ECUE (Éléments constitutifs d'unité d'enseignement) hybridés:	1er cycle	Non déterminé	55 611
		2ème cycle	Non déterminé	17 815
		3ème cycle	Non déterminé	810
		Ensemble des cycles	47 530	73 507

Indicateurs spécifiques :

Indicateurs spécifiques		Cibles, Envisagées en début de projet	Cibles, En fin de projet, soit au 31.08.2023
<i>ne rien inscrire</i>	Nombre de dispositifs mobiles et salles/ amphis/ studios équipés	82	123
<i>ne rien inscrire</i>	Nombre d'enseignants et autres personnels accompagnés et formés	1390	3 077
<i>ne rien inscrire</i>	Nombre de tuteurs recrutés et formés	255	480
<i>ne rien inscrire</i>	Nombre d'étudiants accompagnés par un tuteur	5650	7 047
<i>ne rien inscrire</i>	Nombre d'étudiants concernés par un dispositif d'accompagnement au métier d'étudiant	26010	31 381
	Nombre de rencontres proposées	80	144
	Nombre de participants aux rencontres	1905	2 121
	Nombre de rencontres proposées	80	123

Insérer autant de lignes que nécessaire

Aucun dispositif n'a été conçu spécifiquement à destination des étudiants étrangers, sauf le projet en lien avec le projet des tuteurs ambassadeurs et les Graduate school de SFRI qui permettra de proposer le dispositif en anglais pour l'accueil des étudiants étrangers.

Transférabilité ou essaimage des dispositifs déployés (1 page maximum)

Après une phase d'expérimentation et d'évaluation en 2021-2022, l'essaimage des dispositifs transversaux (coordonnés par l'ATP) en dehors d'UBFC a été envisagé. Les dispositifs correspondant aux actions 4, 5 et 6 ayant été conçus pour s'adapter aux étudiants des 7 établissements membres d'UBFC, ils sont également adaptables à la majorité des établissements français. Le kit de formation au tutorat a notamment été utilisé à la rentrée 2023 par l'université de Rouen. Le serious game « Entrez dans le sup » a initié son essaimage dans l'enseignement secondaire, avec des temps d'animation dans des lycées ruraux en Bourgogne Franche-Comté prévu dès février 2024.

A l'échelle nationale, une partie du projet (action 4 en particulier) a été présentée lors du séminaire des projets Hybridation organisé par la DGESIP au mois de juin 2021, puis en janvier 2023. Plusieurs autres présentations ont également été faites, dans le cadre du réseau NCU en octobre 2022, et lors de séquence de formations organisées par l'IFE (juillet 2023). Des ateliers ont aussi été organisés en lien avec RITM'Hyc dans le cadre du colloque scientifique international organisé par RITM-BFC en juillet 2022.

Un essaimage plus spécifique est aussi envisagé au sein des établissements. Par exemple, l'action d'accompagnement pédagogique peut encore se développer en interne à l'IAD : un accompagnement de proximité par les ingénieurs technico-pédagogiques (ITP) est très présent dans 2 départements de l'établissement sur 4. Un travail d'explication dans 2 départements permettra encore à cet accompagnement de poursuivre son développement. Ce travail peut également servir de repère pour sa mise en place dans d'autres établissements. Cette action se divise en deux parties : la méthode d'accompagnement pourrait en particulier intéresser d'autres établissements. Ce travail est d'ailleurs en cours dans le cadre du projet Demoes Hercule 4.0. porté par l'Institut Agro.

A SupMicroTech, le système de virtualisation a vocation à être étendu à l'avenir pour permettre une utilisation encore plus large.

Plus généralement, un essaimage au sein des 7 établissements impliqué dans RITM'Hyc est porté par RITM-BFC, qui propose depuis juin 2023 un catalogue de ressources clés en main intégrant les dispositifs construits dans le cadre de RITM'Hyc (Annexe 4).

Enfin, pour bon nombre des actions réalisées, celles-ci poursuivent leur essaimage au sein du RAP (Réseau des Accompagnateurs de la Pédagogie), dont les échanges et travaux se poursuivent au-delà de RITM'Hyc.

Pérennisation envisagée des actions/du dispositif (2 pages maximum)

Au sein des 7 établissements membres d'UBFC, l'hybridation des enseignements constitue une préoccupation forte et cela s'est traduit au moment du bilan intermédiaire par divers engagements, notamment : la pérennisation des formations et de l'accompagnement des équipes pédagogiques à l'hybridation, l'orientation

des crédits pédagogiques régionaux vers cette thématique (par exemple, à l'uB, 100 barres de captations et 10 robots de téléprésence ont été acquis de manière complémentaire), la massification des actions d'accompagnement et de formation des tuteurs, l'hybridation des dispositifs utilisés pour l'accueil des étudiants et leur appropriation du métier d'étudiant, etc...

Au sein de chaque établissement les services et leurs équipes ont intégré les actions initiées par RITM'Hyc dans leur organisation. Le matériel installé, les salles équipées, et les ressources produites dans chacun des établissements grâce au fonds d'amorçage Hybridation sont intégrés au fonctionnement habituel des établissements. Les ingénieurs pédagogiques recrutés ont permis à 3077 enseignants d'être accompagnés et formés à la création et l'utilisation de ressources et de matériels permettant l'hybridation en particulier, mais plus largement la transformation de leurs pratiques pédagogiques, de manière durable. La maintenance des équipements et la formation des usagers est par ailleurs maintenant assurée par les services d'accompagnement à la pédagogie et au numérique des établissements. Les coûts liés à l'acquisition de licence sont également pris en charge par les établissements (Wooclap, Wooflash par exemple). La continuité du tutorat des néo-bacheliers est assurée par les établissements, complétés pour certains par des financements régionaux et avec l'appui de l'ATP-BFC pour la formation des tuteurs.

La dynamique d'expérimentation et l'appui à l'essai des dispositifs se poursuivent dans le cadre du NCU, avec la pérennisation d'un levier « Hybridation » au sein du projet. Cette intégration au NCU traduit une volonté forte de faire vivre les actions et les dispositifs mis en place dans le cadre de RITM'Hyc au-delà de la période couverte par le fond d'amorçage. La pérennisation des actions et leur dissémination vont donc bénéficier de la dynamique, du réseau, et de l'effet structurant insufflée sur le territoire Bourgogne Franche-Comté par RITM-BFC.

Toutes les expérimentations phares menées dans le cadre de RITM'Hyc sont maintenant support à une réflexion plus globale sur l'hybridation et ses enjeux au sein des 7 établissements. Cette réflexion va se concrétiser en 2024 par un travail de recherche financé par RITM-BFC sur cette thématique, qui permettra d'aboutir à des préconisations pour orienter le levier « Hybridation » de RITM-BFC.

Les modalités pédagogiques d'hybridation viendront aussi en appui au déploiement de l'APC et de la FTLV, axes stratégiques de développement des 7 établissements, et du NCU RITM-BFC.

La communauté de pratiques créée (le RAP) poursuit quant à elle son activité, coordonnée par l'ATP-BFC et animée par un petit groupe de 6 référents issus de 5 établissements différents. Plusieurs enquêtes ont montré l'intérêt des membres du réseau et leur volonté de poursuivre cette dynamique. Afin de maintenir cette dynamique dans le temps après cette phase d'émergence, l'ATP s'appuie aussi sur les travaux de recherche menés au sein de RITM-BFC pour éviter les écueils d'une Communauté d'Apprentissage Professionnelle peu durable (Bertrand et al, 2022) et veiller à favoriser des conditions propices à sa pérennisation (répartition des responsabilités, partage d'objectifs et valeurs, développement professionnel, mobilisation des acteurs, intégration de nouveaux membres...).

Perspectives à la suite du projet (1 page maximum)

Globalement, le projet a vraiment eu un effet levier, permettant de fournir du matériel pour l'enseignement à distance et d'adapter les pratiques pédagogiques à l'enseignement hybride. Il a permis notamment de déployer des formations sur des sites délocalisés (par exemple : ouverture de l'année de PASS à Auxerre). Un grand nombre d'utilisateurs (étudiants, tuteurs et enseignants) n'auraient pas pu bénéficier d'un accompagnement qualitatif sans le soutien de RITM'Hyc. Quant à la création d'un réseau des accompagnateurs de la pédagogie, elle n'était pas envisagée au début du projet. Sa mise en place et ses effets sur les dynamiques de collaboration et de professionnalisation des acteurs dépassent les objectifs envisagés en début de projet. Enfin, RITM'Hyc a aussi été un levier pour structurer les équipes, leur permettre de monter en compétences, et répondre à d'autres AAP. Les perspectives de poursuite des transformations engagées dans le cadre de RITM'Hyc s'inscrivent maintenant dans une volonté forte pour chacun des établissements.

RITM'Hyc a aussi clairement eu un effet accélérateur de la dynamique collaborative et structurante initié dans le cadre du NCU RITM-BFC. La réponse à l'AAP « Hybridation », construite très rapidement par les établissements avec l'appui de l'équipe de pilotage de RITM-BFC, a été un premier levier pour enclencher ce processus, qui s'est poursuivi au travers de la conception et de la mise en œuvre d'actions transversales aux 7 établissements (sérieux game « Entrez dans le sup » et formation « Renforcez vos pratiques de tutorat » notamment). Cette nouvelle dynamique installée grâce à RITM'Hyc est incontestable, elle permettra de répondre à d'autres AAP en faveur de la réussite étudiante.

L'intégration d'un levier « Hybridation » au NCU RITM-BFC n'aurait par ailleurs pas été envisagée sans RITM'Hyc.

Articulation avec d'autres projets financés

- NCU :

L'adossement de RITM'Hyc au NCU RITM-BFC et à sa gouvernance a été présenté en fil rouge au travers de ce bilan. Cette articulation avec le NCU a permis un pilotage efficace du projet, une coordination inter-établissements favorisant la coopération, et un accompagnement pédagogique et administratif de l'ATP-BFC. L'intégration d'un levier « Hybridation » au NCU à l'issue du projet RITM'Hyc permettra de poursuivre la dynamique d'essaimage et de pérennisation déjà engagée. L'articulation entre les deux projets a aussi bénéficié à RITM-BFC en permettant notamment de renforcer et d'accélérer les processus collaboratifs inter-établissements initiés dans le cadre du NCU.

- DémoES :

A l'IAD, le projet DémoES « Hercule 4.0 » a été conçu sous l'impulsion de RITM'Hyc et va permettre l'acquisition d'équipements complémentaires. Des ingénieurs technico-pédagogiques ont également été recrutés sur ce projet et poursuivent le travail d'accompagnement des enseignants initié dans le cadre de RITM'Hyc.

- Projets « Formation des EC au numérique » :

A l'UTBM, RITM'Hyc a été un levier pour l'obtention d'un PNRR pour la formation des EC au numérique entre 2021 et 2023.

A l'uB, RITM'Hyc a aussi été articulé avec un projet pour la formation des EC au numérique. Les actions issues de ce projet ont été complémentaires du projet global :

- *Mise en place de formations aux différents outils proposés et à l'hybridation des enseignements
- *Mise en place et création de tutoriels des différentes fonctionnalités possibles des outils proposés.
- *Accompagnement par le biais de la création d'une équipe de soutien technique en ligne (tchat et visioconférence)
- *Accompagnement pour la création de supports multimédias de cours (équipe audio vidéo)
- *Accompagnement et aide à l'installation des matériels d'hybridation des enseignements au sein des ufr et à leur prise en main
- *Appui technique et formation à l'utilisation des outils d'hybridation
- *Accompagnement à la création des supports de cours et des supports d'examens lors des différentes sessions

Points de vigilance, difficultés, réussites, remarques ou tout autre commentaire dont vous souhaitez faire part :

La faiblesse du vivier d'ingénieurs pédagogiques en France au démarrage du projet en 2020 nous a confrontés à des difficultés de recrutement sur des contrats courts et a induit des délais dans la consommation des crédits sur la masse salariale.

Le périmètre très large du projet sur les 7 établissements de la COMUE a impliqué un suivi complexe des indicateurs pédagogiques et financiers trimestriels et nécessité un temps dédié très (trop) important.

Une belle réussite aura été la collaboration entre les services d'accompagnement à la vie universitaire, à la pédagogie et au numérique des 7 établissements dans le cadre de la conception du serious game « Entrez dans le sup », coordonnée par l'ATP. Aucun autre projet n'avait jusqu'à lors induit un travail commun entre tous ces services directement. Ce travail s'est répercuté positivement sur la dynamique de projets inter-établissements engagée par RITM-BFC et traduit une forte volonté de coordination des actions en faveur de la réussite étudiante à l'échelle des 7 établissements.

État des dépenses (2 pages maximum)

Synthèse de dépenses réalisées vs prévisionnelles :

	Prévisionnel	Réalisé	Différence
TOTAL	1 000 000	991 477	-8 520
Personnel	454 250	402 684	-51 562
Fonctionnement	545 750	588 793	+43 042

La sous-consommation en « personnel » est liée à des difficultés dans le recrutement des ingénieurs pédagogiques, qui a pris beaucoup de temps. Cette difficulté avait été relevée lors du bilan intermédiaire. Suite à cela une partie de ce budget a été reportée en fonctionnement et a permis d'engager des prestataires pour réaliser des missions liées à la conception de ressources (graphisme et conception vidéo en particulier) afin de pallier les difficultés de recrutement d'ingénieurs technico-pédagogiques. Une partie de ce budget a également été reporté sur de l'achat de matériel complémentaire. Enfin, une très faible partie de ce budget n'a pas été dépensé (8520€).

Par signature du document en annexe 1, le/la président(e) ou le/la directeur(rice) de l'établissement, ou son/sa représentant(e) certifie que :

- Les dépenses renseignées ont été réalisées dans le cadre de la réalisation du projet et répondent aux objectifs du projet ;
- Les moyens et actions financées pour la mise en œuvre de ce projet n'ont pas fait l'objet d'un double financement.

Par signature du document en annexe 2, le/la président(e) ou le/la directeur(rice) de l'établissement, ou son/sa représentant(e) certifie les éléments financiers renseignés dans la partie « Masse salariale » du fichier Excel de l'état des dépenses final.

Par signature du document en annexe XX, le/la président(e) ou le/la directeur(rice) de l'établissement, ou son/sa représentant(e), et l'agent comptable de l'établissement (ou le commissaire aux comptes) certifient les éléments financiers renseignés dans les parties « Fonctionnement » et « Investissement » du fichier Excel de l'état des dépenses final.

Communication sur le projet

Conformément à l'article 4 de l'avenant à la convention et comme rappelé en préambule de ce bilan final, le porteur certifie que les logos de France Relance, du plan de relance NextGenerationEu et du MESR ont été appliqués sur les différentes productions et sur les différents supports de communication liés au projet :

Oui Non

Date	Titre Auteur	Objet	Lieu	Titre colloque ou revue
15/06/21	Valorisation du rôle et de l'expérience des tuteurs – plan de formation aux tutorats Raphaëla L'Hôte	Formation Tutorat Reconnaissance	En ligne	Séminaire des projets « Hybridation des formations de l'enseignement supérieur », organisé par la DGESIP
26/10/21	Culture de reconnaissance @ Université Bourgogne Franche-Comté Raphaëla L'Hôte et Hélène Béhague	Reconnaissance Openbadges	Dijon	Epic / Reconnaître : Open Badges : the missing link between Open Education and Open Recognition ? [Matinale régionale avec le collectif BRAVO-BFC] https://epic.openrecognition.org/

11/03/22	Étudiants et citoyens des territoires Raphaëla L'Hôte	Reconnaissance OpenBadges	Paris	Journée de l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-03/programme-d-taill-des-jipes-2022-17057.pdf
01/07/22	La reconnaissance ouverte (Openbadges) Raphaëla L'Hôte	Reconnaissance Openbadges	Le Mans	Université d'été "Enjeux et innovations pédagogiques" - Le Mans Université
06/10/2022	« Parcours d'accompagnement à l'entrée du supérieur : démarche et outils déployés par RITM-BFC » Pascaline Personnier & Jonathan Tessé	EECSA Serious game	Mulhouse	Rencontre des NCU « Lien -3/+3 dans les NCU »
17/10/22	Les Open cards, s'initier aux open badges par le jeu Raphaëla L'Hôte	Openbadges	Dijon	Rencontre territoriale BRAVO-FC 2022
19-21/10/2022	Histoires croisées d'un écosystème - Retour d'expériences de la structuration du collectif BRAVO-BFC et du réseau des établissements de l'UBFC pour co-construire un territoire apprenant. Raphaëla L'Hôte /BRAVO-BFC/Collectifs Les Open Badges Comme Outils de Promotion de la Réussite Académique Raphaëla L'Hôte Co-construire un territoire apprenant Raphaëla L'Hôte & Loïc Geschwine	Openbadges	Lille	ePIC : 20e conférence internationale sur l'éducation ouverte et les technologies et pratiques de reconnaissance ouverte
13/01/23	L'openbadge comme dispositif de reconnaissance Bastien Rollin & Raphaëla L'Hôte	Openbadges	En ligne	Rencontres de l'EAD, Webinaire de la FIED (Enseignement à distance)
19/01/2023	« L'hybridation : avec qui ? Les acteurs de l'hybridation (partie 1) » Pascaline Personnier	Hybridation	Paris, MESR	Colloque national "Hybridation des formations" organisé par le MESR, SGPI et ANR https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/colloque-national-hybridation-des-formations-88723
4/04/23	Evaluation d'un dispositif de formation au tutorat dans l'enseignement supérieur : l'expérience du NCU RITM-BFC Elysa Villeneuve	Evaluation Formation tutorat	Mons, Belgique	34ème Colloque de l'ADMEE Europe (Association pour le Développement des Méthodologies d'Evaluation en Education) https://www.admee2023.be/app/uploads/2023/04/ADMEE23_ProgrammeLong_230404.pdf
26/06/2023	Protocole expérimental visant l'étude de l'IA centrée sur l'humain dans le contexte de l'Industrie 5.0: Application en réalité augmentée. Joblot, L., Florian, M., Rosin, F., Pellerin, R., & Passalacqua, M.	Réalité augmentée / IA	En ligne	<i>CIGI QUALITA MOSIM</i>
27/06/23	Une cartographie d'Open Badges à l'échelle d'un établissement : Comment ? Pourquoi ? Hélène Béhague	Openbadges	En ligne	Open Badge Factory Academy (webinaire)
03/07/2023	Un kit de formation pour renforcer les pratiques de tutorat Jonathan Tessé	Formation Tutorat	Lyon, ENS	Formation IFE "FORMATION DES TUTEURS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU SUPÉRIEUR : QUELLES RESSOURCES POUR QUELLES INGÉNIERIES DE FORMATION?"

Production et conservation des pièces et documents relatifs à la mise en œuvre du projet

: Conformément à l'article 4 de l'avenant à la convention et comme rappelé en préambule de ce bilan final, le porteur certifie que les pièces et documents relatifs à la mise en œuvre du projet et mentionnés à l'article 4 de l'avenant, sont conservés pour une durée de 10 ans. (Cocher la case)

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que les auditeurs et corps de contrôle européens, pourront être amenés à contrôler les éléments financiers transmis.

Annexe(s)

- ANNEXE 1 à l'état des dépenses
- ANNEXE 2 à l'état des dépenses
- ANNEXE 3 à l'état des dépenses
- ANNEXE 4 : FICHES RESSOURCES ISSUES DE RITM'Hyc ET PROPOSEES PAR L'ATP-BFC
 - ANNEXE 4.1 : Serious game « Entrez dans le sup' »
 - ANNEXE 4.2 : Kit de formation « Renforcez vos pratiques du tutorat »
 - ANNEXE 4.3 : Parcours de création d'un openbadge
 - ANNEXE 4.4 : Openbadges « clé en main » - Reconnaissance de l'engagement associatif et/ou du tutorat entre pairs
 - ANNEXE 4.5 : Module de formation « Expliciter son expérience et la transposer en compétences »
 - ANNEXE 4.6 : Parcours en ligne « Être étudiant ça s'apprend »
- ANNEXE 5 : Appel à projets pour la réussite étudiante

Fin du document
(Annexes administratives ci-après)

Annexe 1 à l'état des dépenses

Par signature de ce document, le/la président(e) ou le/la directeur(rice) de l'établissement, ou son/sa représentant(e) certifie que :

- Les dépenses renseignées ont été réalisées dans le cadre de la réalisation du projet et répondent aux objectifs du projet ;
- Les moyens et actions financées pour la mise en œuvre de ce projet n'ont pas fait l'objet d'un double financement.

Établissement coordinateur du projet : Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC)

Représenté par : Eric NOIRJEAN

Qualité : Directeur des Affaires Financières

Certifie que :

- Les dépenses renseignées ont été réalisées dans le cadre de la réalisation du projet et répondent aux objectifs du projet ;
- Les moyens et actions financées pour la mise en œuvre de ce projet n'ont pas fait l'objet d'un double financement.

Date : 05/12/2023

Signature et cachet :


M&J 2023-10-27


Par délégation,
Le Directeur
des Affaires Financières
Éric NOIRJEAN

**APPEL A PROJETS
HYBRIDATION DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

BILAN FINAL

Annexe 2 à l'état des dépenses

Par signature de ce document, le/la président(e) ou le/la directeur(rice) de l'établissement, ou son/sa représentant(e) certifie les éléments financiers renseignés dans la partie « Masse salariale » du fichier Excel de l'état des dépenses final.

Établissement coordinateur du projet : Université Bourgogne-Franche-Comté

Représenté par : Eric NOIRJEAN

Qualité : Directeur des Affaires Financières

Certifie les éléments financiers renseignés dans la partie « Masse salariale » du fichier Excel de l'état des dépenses final.

Date : 05/12/2023

Signature et cachet :


M&J 2023-10-27



Par déléation,
Le Directeur
des Affaires Financières
Éric NOIRJEAN

Annexe 3 à l'état des dépenses

Par signature de ce document, le/la président(e) ou le/la directeur(rice) de l'établissement, ou son/sa représentant(e), et l'agent comptable de l'établissement (ou le commissaire aux comptes) certifient les éléments financiers renseignés dans les parties « Fonctionnement » et « Investissement » du fichier Excel de l'état des dépenses final.

Établissement coordinateur du projet : Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC)

Représenté par (président(e) ou directeur(rice) de l'établissement, ou représentant(e)) : Eric NOIRJEAN
Qualité : Directeur des Affaires Financières

Et par (agent comptable de l'établissement (ou commissaire aux comptes)) : Muriel LECULLIER
Qualité : Agent Comptable

Certifient les éléments financiers renseignés dans les parties « Fonctionnement » et « Investissement » du fichier Excel de l'état des dépenses final.

Date : 05/12/2023

Signatures et cachet(s) :


H&J 2023-10-27

Par délégation,
Le Directeur
des Affaires Financières
Éric NOIRJEAN

L'Agent Comptable
Muriel LECULLIER



**APPEL A PROJETS
HYBRIDATION DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

BILAN FINAL

Annexe 4

FICHES RESSOURCES ISSUES DE RITM'Hyc ET PROPOSEES PAR L'ATP-BFC

SERIOUS GAME ENTREZ DANS LE SUP !



Le *serious game* **ENTREZ DANS LE SUP' !** est conçu pour permettre aux étudiants de découvrir de façon inattendue ce qui peut changer à l'entrée dans le supérieur. Il propose des ressources pour s'y adapter, facilitant ainsi la transition avec le secondaire. En se mettant dans la peau d'un tuteur, le joueur récolte les informations nécessaires à la découverte de ce nouvel environnement. Après avoir vécu les scénarios de jeu, il dispose d'un bilan personnalisé sur sa qualité d'écoute, sa connaissance des services offerts par l'établissement et l'identification des clés pour réussir dans sa nouvelle vie étudiante.

Pour qui ?

ENTREZ DANS LE SUP' ! est destiné aux futurs et nouveaux étudiants, ainsi qu'aux tuteurs, ambassadeurs, etc. pour travailler sur la posture d'accompagnement entre pairs. Il n'est pas nécessaire d'avoir l'habitude de jouer à des jeux en ligne.

<http://entrezdanslesup.univ-bfc.fr>

Connexion anonyme

Description complète :

<https://www.ubfc.fr/excellence/ritm-bfc/actualites-et-vie-du-reseau-ritm-bfc/#sg>

Le jeu s'articule en deux scénarios, *Rush* et *Mood*, qui mettent le joueur en situation de dialoguer avec de nouveaux étudiants, pour les aider à **agir dans leur nouvel environnement et mobiliser les leviers de la réussite**.

Le jeu est accessible en ligne. Il se joue en une heure environ, individuellement et en autonomie.

Rôle de l'enseignant / de l'équipe pédagogique

Le joueur tirera davantage bénéfice de son expérience de jeu si, à la suite de son expérience immersive, il consulte son bilan personnalisé puis consulte les ressources qui le concerne.

Un enseignant ou un tuteur peut ainsi aider les joueurs à faire le lien entre leurs propres questionnements, les informations apportées par le jeu et les ressources proposées pour aller plus loin. Des **ateliers** peuvent être proposés en complément (questionnement, échanges, débats, production).

Un **guide à destination des accompagnateurs** est disponible auprès de l'ATP-BFC (cellule d'ingénierie pédagogique RITM-BFC).

Moyens à mobiliser

Temps : environ 3 h pour s'approprier les scénarios, les bilans proposés et le guide d'accompagnement.

Variable si mise en place d'ateliers.

Coût : l'accès au jeu est gratuit.

Ressources humaines : enseignant, éventuellement tuteurs.

Matériel : ordinateurs avec connexion internet (et non téléphone).

Objectifs d'apprentissage :

- se repérer dans son nouvel environnement ;
- connaître les services ressources et leur périmètre d'intervention ;
- connaître les lieux et situations de sociabilisation au sein et hors du campus ;
- savoir poser un diagnostic sur les leviers et freins de la réussite ;
- savoir se situer et évaluer sa capacité d'action sur son apprentissage du « métier d'étudiant » et son intégration à ce nouvel environnement.



RENFORCER VOS PRATIQUES DU TUTORAT



RENFORCER VOS PRATIQUES DU TUTORAT est un parcours de formation et de reconnaissance pour soutenir et renforcer la valorisation du rôle et des fonctions des tuteurs au sein des établissements d'enseignement supérieur. Il se compose de 8 modules à la carte, articulés autour de 4 thématiques, et peut être transmis « clé en main », avec son kit d'animation, aux équipes pédagogiques intéressées.

Pour qui ?

Tous les étudiants en situation de tutorat et d'accompagnement de leurs pairs (tuteurs pédagogiques, d'accompagnement, d'accueil, ambassadeurs, parrains, etc.).

Renforcer vos pratiques du tutorat

Le parcours

8 modules à la carte :

1. Faire émerger les différents types de tutorats et présenter les ressources et acteurs ;
2. Co-construire un support pédagogique pour expliquer ce rôle et accueillir le tuteur ;
3. Identifier et partager les ressources utiles à l'accompagnement ;
4. Clés et ressources pour « Apprendre à apprendre » ;
5. Identifier ses forces et ses réussites et les partager ;
6. Accompagner et soutenir l'apprentissage dans la durée ;
7. Identifier les compétences développées dans la sphère extracurriculaire ;
8. Reconnaissance et open badges pour rendre visible son engagement ;

4 thématiques : métier, outils, posture, compétences.

Méthodes et outils

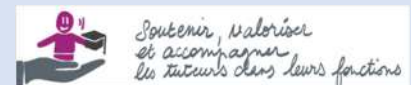
La démarche est active et collaborative : jeux pédagogiques, ateliers d'émergence et diverses mises en situation. L'ingénierie pédagogique est hybride, avec des possibilités d'adaptation en tout distanciel.

Découvrir le parcours et le kit d'animation en ligne :

<https://www.ubfc.fr/excellence/ritm-bfc/actualites-et-vie-du-reseau-ritm-bfc/#tutorat>

Objectifs d'apprentissage :

- Identifier le rôle, les limites et complémentarités des différents types de tutorat ;
- Identifier et transmettre des ressources et pratiques ;
- Identifier et mobiliser ses propres réussites et celles du groupe de tuteurs ;
- Accompagner et orienter le tuteur et le soutenir dans la méthodologie universitaire ;
- Expliquer son expérience et le transposer en compétences.



Rôle de l'enseignant / de l'équipe pédagogique

- Identifier et mobiliser les étudiants-tuteurs ou ambassadeurs.
- (Co-)Animer les modules de formation grâce au kit d'animation. Une première animation des modules de formation peut aussi être assurée avec les ingénieurs pédagogiques de l'ATP-BFC ou d'autres formateurs expérimentés.



Moyens à mobiliser

Temps : chaque module dure 1 à 2h + le temps d'appropriation du kit.

Coût : kit d'animation gratuit.

Ressources humaines : enseignants, formateurs, tuteurs préalablement formés.



OPEN BADGES

PARCOURS DE CRÉATION D'UN OPENBADGE

Les *open badges* permettent de reconnaître la pleine valeur de l'apprentissage non formel et informel tout au long de la vie, grâce à des images numériques contenant des métadonnées. Les étudiants peuvent faire reconnaître des réalisations, des aspirations et des engagements individuels ou collectifs.

Les *open badges* peuvent reconnaître une participation, des compétences transversales, des compétences techniques ou encore une inscription au sein d'un collectif. Ce parcours permet la création d'*open badges* « sur mesure », adaptés à la stratégie de reconnaissance de l'établissement.

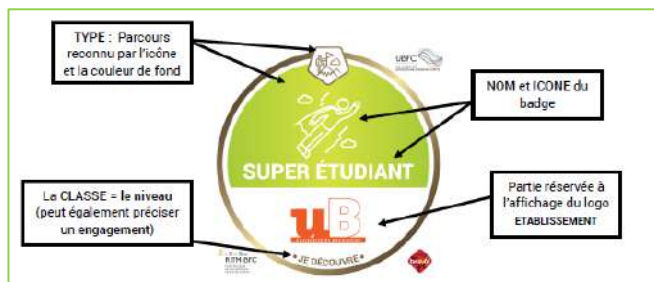
Pour qui ?

Le parcours est destiné aux équipes pédagogiques qui souhaitent déployer de nouveaux *open badges* auprès des étudiants.

Conception et délivrance d'open badges

La démarche proposée par l'ATP-BFC inclut plusieurs étapes :

1. Acculturation : présentation de la reconnaissance ouverte et du fonctionnement des *open badges* et mise à disposition de parcours de formation en autonomie ;
2. Analyse du besoin : entretiens guidés permettant d'identifier les besoins de reconnaissance, ce qui doit être reconnu et les acteurs concernés ;
3. Conception du plan global de reconnaissance (« cuisine à badges ») pour définir les bénéficiaires, les critères d'obtention, le processus de délivrance, etc.) ;



4. Implémentation de l'*open badge* : Création graphique grâce à une matrice adaptable, prise en main de la plateforme *OpenBadge Factory*, création du formulaire de demande.

L'ATP-BFC met à disposition des équipes pédagogiques :

- Des **parcours d'acculturation aux usages des *open badges*** sont disponibles gratuitement. Les deux suivants peuvent être suivis en ligne ou intégrables sous Moodle :
 - Module 101 : « Expérimenter les *open badges* » : <https://openbadges.info/apprendre/course/view.php?id=3>
 - Module 102 : « Découvrir le potentiel des *open badges* » : <https://openbadges.info/apprendre/course/view.php?id=2>
- La **mise en lien avec des équipes** ayant expérimenté et déployé le dispositif.
- La **matrice graphique de création de l'image de l'*open badge***.
- L'**accès à la plateforme *Openbadge Factory*** qui permet aux étudiants de documenter leurs expériences et de demander un open badge ;
- Un **support de présentation** des *open badges* pour les étudiants/bénéficiaires ;
- Le guide de « Pérennisation des projets de reconnaissance via les *open badges* dans les établissements d'Université Bourgogne-Franche-Comté » (28 pages)

Rôle de l'enseignant / de l'équipe pédagogique

- Participation aux ateliers du parcours de création.
- Appropriation de la démarche (prise de connaissance possible de retours d'expériences d'autres équipes) et des outils (plateforme, images numériques...).
- Accompagnement des étudiants.

Moyens à mobiliser

Ressources humaines : un ou plusieurs enseignants / animateurs.

Temps : plusieurs séances à prévoir sur plusieurs mois.

Coût : heures d'enseignement (l'accès aux ressources est gratuit).

Matériel : ordinateurs avec connexion à Internet, Moodle et *OpenBadge Factory*.

OBJECTIFS

POUR LES ETUDIANTS :

- Développement d'une posture réflexive sur ses expériences ;
- Mise en réseau avec d'autres bénéficiaires ;
- Construction d'un parcours visible et lisible de ses expériences et engagements ;
- Prise de conscience de ses compétences pour développer la confiance en soi.

POUR LES EQUIPES PEDAGOGIQUES :

- S'approprier la démarche de reconnaissance ouverte ;
- Identifier les besoins de reconnaissance dans son contexte, et construire une réponse adaptée ;
- Prendre en main les outils techniques permettant la mise en place des open badges.

OPEN BADGES « CLÉS EN MAIN »

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF et/ou DU TUTORAT ENTRE PAIRS

Les *open badges* permettent de reconnaître les compétences transversales développées lors d'activités extracurriculaires. Les étudiants peuvent faire reconnaître ces compétences grâce aux *open badges* « Tutorer ses pairs » et « Engagement associatif » mis à disposition par l'ATP-BFC.

Pour qui ?

Les étudiants ayant des expériences d'engagement au sein d'une association, ou en tant que tuteurs / ambassadeurs.

Open badges clés en main

L'ATP-RITM-BFC met à disposition deux *open badges* qui peuvent être proposés aux étudiants :



Le badge « **Engagement associatif** » reconnaît l'engagement et l'implication du bénéficiaire au sein d'une association et/ou dans le cadre d'un projet au service de l'intérêt général. Il rend visible la mise en œuvre d'au moins 5 des 9 savoir-faire ciblés. La demande de badge se fait en identifiant les compétences développées, en décrivant l'expérience, et en explicitant les activités réalisées qui justifient les savoir-faire à rendre visibles.

<https://tinyurl.com/openengasso>

Le badge « **Tutorer ses pairs** » reconnaît l'engagement du bénéficiaire dans des fonctions de tutorat et rend visible la mise en œuvre d'au moins 5 des 9 savoir-agir ciblés. Il est délivré au regard de l'illustration par l'expérience et de la mise en contexte de ces aptitudes par le bénéficiaire, qui fait la preuve d'avoir la capacité de prendre de la hauteur sur son vécu et de traduire ses expériences en compétences, pour transposer ses réussites dans d'autres situations.

<https://tinyurl.com/opentutorat>



OBJECTIFS POUR LES ETUDIANTS :

- Développement d'une posture réflexive sur ses expériences ;
- Mise en réseau avec d'autres bénéficiaires ;
- Construction d'un parcours visible et lisible de ses expériences et engagements ;
- Prise de conscience de ses compétences pour développer la confiance en soi.

L'ATP RITM-BFC met également à disposition des équipes pédagogiques :

- Un support d'animation qui présente les open badges et permet de faire émerger l'explicitation des compétences acquises par étudiants lors de leur tutorat ou engagement.
- Un module de formation, en présence ou à distance, pour identifier et valoriser les compétences développées dans la sphère extracurriculaire.

Rôle de l'enseignant / de l'équipe pédagogique

- Identifier les dispositifs et les situations où les étudiants sont susceptibles de développer des compétences transversales propres à être reconnues et valorisées.
- Assurer la communication pour faire connaître les *open badges* des étudiants concernés.
- Contribuer à la validation des demandes émises par les étudiants.

Moyens à mobiliser

Temps : temps d'appropriation limité. Temps nécessaire à la validation variable en fonction du nombre d'étudiant et du niveau d'implication.

Coût : l'utilisation des *open badges* est totalement gratuite.

Ressources humaines : enseignants, ingénieurs pédagogiques, conseillers pédagogiques.

Contact : ritm-bfc@ubfc.fr

Être étudiant ça s'apprend !



Le parcours *Être étudiant ça s'apprend !* est un outil en ligne à destination des étudiants et dédié à la réussite universitaire. Développé par le CAP du SUP-FC de l'université de Franche-Comté, il est gratuit et en accès libre sur la plateforme Moodle.

Être étudiant, ça s'apprend ! aborde des thématiques relatives à l'apprendre à apprendre qui permettent aux apprenants de mieux appréhender leur fonctionnement méthodologique, physiologique, d'améliorer leurs apprentissages et de les accompagner dans les changements que la vie universitaire implique (être autonome dans son travail, apprendre à gérer son stress ou encore comment concilier vie sociale et vie étudiante).

Pour qui ?

Tous les étudiants, en particulier les néo-entrants.

Accès à l'outil

<https://sup-fc.univ-fcomte.fr/EECSA>

Ce dispositif « d'apprendre à apprendre » est accessible en auto-formation sur Moodle et permet de choisir ses modules d'autoformation au sein des thématiques proposées (le parcours est actuellement en cours de refonte afin d'enrichir le contenu proposé) :

- Je prépare ma rentrée
- Je me prépare aux examens
- Mes études
- Mes cours
- Ma santé
- Ma vie sociale
- Mes outils
- Ma mémoire
- En savoir plus

Objectifs d'apprentissage :

- Apprécier et développer ses stratégies d'apprentissage
- Connaître le fonctionnement de l'organisme lors des activités d'apprentissage
- Savoir mobiliser les ressources utiles à la réussite étudiante
- Connaître son environnement universitaire

Pour tout établissement hors UFC :

- Cliquez sur « Authentification inter-université »
- Choisissez votre établissement dans la liste déroulante
- Connectez-vous grâce à votre identifiant habituel

Les ressources proposées varient en fonction des thématiques abordées :

- Les objectifs du module
- Une vidéo introductive, du texte et des supports interactifs
- Une vidéo pour comprendre
- Quelques questions pour s'autoévaluer
- Un carnet de bord à utiliser par l'étudiant seul ou en contexte de tutorat par exemple
- Exercices pratiques, conseils et liens vers des ressources complémentaires
- Une fiche de synthèse

Rôle de l'enseignant / de l'équipe pédagogique

- Présenter Être étudiant, ça s'apprend !
- Inciter les étudiants à consulter les contenus
- Faire le lien entre les enseignements dispensés dans la formation et les ressources transversales du parcours

À noter : le parcours peut également être promu et accompagné par les étudiants tuteurs.

Moyens à mobiliser

- Temps : appropriation, présentation rapide en 1h, séance plus complète en 2h ou plusieurs séances.
- Coût : l'accès à *Être étudiant ça s'apprend !* est gratuit.
- Ressources humaines : enseignants, tuteurs préalablement formés.

Contact : ritm-bfc@ubfc.fr

**APPEL A PROJETS
HYBRIDATION DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

BILAN FINAL

Annexe 5

APPEL A PROJETS POUR LA REUSSITE ETUDIANTE

Financé
par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

APPEL À PROJETS POUR LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE



**UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ**

1. PRESENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS

Cet appel à projets s'inscrit dans la dynamique de l'appel à projets national PIA 4 pour lequel la COMUE UBFC a obtenu un financement pour le développement de nouvelles pratiques d'enseignement favorisant la réussite étudiante.

Il a pour objectif de promouvoir la transformation pédagogique et la réussite des étudiants au sein de l'uFC. Il s'agit de répondre à des enjeux de l'enseignement supérieur : prendre en compte la diversification des étudiants, l'évolution de leurs attentes et d'autre part, leur nouveau rapport au savoir induit par la révolution numérique.

Cet appel à projets vise à accompagner les initiatives et les formations qui souhaitent évoluer dans l'esprit de la loi ORE (loi Orientation et Réussite Étudiante du 8 mars 2018) en mettant en place des dispositifs d'accompagnement, de personnalisation et de modularisation de parcours.

La préparation de la nouvelle offre de formation de l'uFC est l'opportunité de développer de nouvelles initiatives pour la réussite des étudiants. Cet appel à projets offre un cadre et des moyens pour les mettre en œuvre. Il s'adresse aux projets visant la réussite des publics et particulièrement ceux qui cherchent à développer une dynamique motivationnelle chez les étudiants.

Selon les travaux de Rolland Viau¹, cette dynamique prend principalement son origine dans trois perceptions qu'un étudiant a de l'activité pédagogique qui lui est proposée :

a) la perception qu'il a de la valeur de l'activité : le jugement qu'un étudiant porte sur l'intérêt et l'utilité d'une activité pédagogique en fonction des buts qu'il poursuit ;

b) la perception qu'il a de sa compétence : la perception qu'il a de lui-même et par laquelle il évalue sa capacité à accomplir de manière adéquate une activité qu'il n'est pas certain de réussir ;

c) la perception qu'il a de la contrôlabilité : le sentiment de contrôle qu'il exerce sur le déroulement d'une activité et sur ses conséquences.

Les projets déposés pourront s'inscrire dans les axes thématiques suivants, notamment mais pas exclusivement :

Transformations pédagogiques

Les transformations qui visent à expérimenter des initiatives ou des innovations pédagogiques sont soutenues dans le cadre de cet appel (soutien au coordinateur et aux équipes, appui d'ingénieurs pédagogiques, etc...).

Personnalisation des parcours

La personnalisation des parcours doit permettre de mieux accompagner des étudiants vers la réussite. Dans ce cadre, cet appel soutient la mise en place de dispositifs de personnalisation, comme l'analyse d'une cohorte d'étudiants, la remédiation ou l'adaptation de parcours, les passerelles entre les filières, ou bien les parcours adaptés pour accompagner l'étudiant vers son projet professionnel. Ces exemples ne sont pas exhaustifs.

¹ Viau, R. *La motivation des étudiants à l'université : mieux comprendre pour mieux agir, conférence donnée en juin 2006 à l'Université de Liège (Belgique)*



Parcours hybrides

Les initiatives menant à développer des parcours de formations mixant des activités synchrones en présentiel et des activités asynchrones sont soutenues (soutien au coordinateur et aux équipes, appui d'ingénieurs pédagogiques pour la réalisation de contenus numériques, appui méthodologique, ...).

Initiatives numériques

Les initiatives numériques visant à la réussite des étudiants entrent dans cet appel. Le développement de jeux sérieux, d'environnement pédagogiques virtuels ou d'outils numériques pour l'accompagnement des étudiants, sont des exemples d'initiatives éligibles.

Les porteurs des projets retenus pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé par le SUP-FC et d'une valorisation de leur investissement pouvant aller jusqu'à 6h ETD une fois le bilan validé par la CFVU.

Ils s'engagent en contrepartie à partager leur expérience à l'échelle de la COMUE en fournissant les livrables suivants :

- Description de la situation initiale, de la problématique abordée et de la pratique pédagogique d'hybridation testée ;
- Bilan commenté du questionnaire fourni aux étudiants ;
- Description de la situation finale, impact ressenti de la pratique pédagogique, améliorations envisagées ;
- Synthèse du projet sous forme d'une fiche, format A4 ;
- Témoignage de son expérience lors d'un atelier de partage de pratiques d'une durée d'une heure (présentation + temps d'échanges) organisé par le SUP-FC

2 GRANDES DATES DE L'APPEL À PROJETS

- Démarrage de l'appel à projets : 10 septembre 2022
- Dépôt des dossiers : au fil de l'eau à partir du 26 septembre et jusqu'au 16 décembre 2022
- Retour des livrables conformément au calendrier du projet et au plus tard le 26 mai 2023
- Bilan par la CFVU des projets pour l'année : 29 juin 2023



3. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS

Les critères d'évaluation des projets seront les suivants :

1. Le projet est décrit clairement (problématique, pratique mise en œuvre, scénarisation, calendrier, ...)
2. Il s'intègre dans un des axes thématiques cités précédemment et vise à développer une dynamique motivationnelle chez les étudiants ;
3. Il est centré sur une pratique, méthode, situation, concept ou outil pédagogique ;
4. Il est réalisable ;
5. Il apporte une plus-value pédagogique aux étudiants (apprentissage et/ou accompagnement) ;
6. Il apporte une plus-value professionnelle aux enseignants ;
7. Il est pérenne.

4. ELEMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER

Le projet déposé devra comporter les éléments suivants :

À remettre au plus tard le 16 décembre 2022 :

- Description du projet (4.1)

À remettre avant le 15 juin 2023 :

- Situation finale (4.2)
- Sondage auprès des étudiants (4.3)
- Bilan commenté du sondage fourni aux étudiants (4.4)
- Synthèse du projet sous forme d'une fiche, format A4 (4.5)

Votre projet est à envoyer par mail à **sup-fc.projets@univ-fcomte.fr** en indiquant dans le sujet de votre message « Projet Hybride : » + l'acronyme de votre projet.



4.1 DESCRIPTION DU PROJET

- Acronyme du projet :
- Nom du projet :
- Nom du porteur / de la porteuse du projet :
- UE et/ou module concerné(e)(s) :
- Public :

1. Décrivez votre contexte d'enseignement et la problématique que vous rencontrez, que vous souhaitez aborder et résoudre.

2. Quels sont les compétences visées et les objectifs pédagogiques ?

3. Par quels moyens allez-vous tenter d'atteindre ces objectifs ? Décrivez la pratique pédagogique que vous souhaitez mettre en œuvre pour résoudre la problématique précitée.

4. Dans quelle mesure ce projet pédagogique vise-t-il à développer la dynamique motivationnelle des étudiants ?

5. Décrivez le scénario pédagogique du dispositif.

6. Comment allez-vous mettre en œuvre ces moyens ? Décrivez votre plan d'action incluant un calendrier.



4.2 SITUATION FINALE

1. Prise en compte du temps de travail de l'approche. L'idée est de pouvoir identifier dans l'approche proposée, le temps nécessaire à sa réalisation concernant les deux aspects suivants :

- Le travail réutilisable d'une année sur l'autre (investissement initial pour la mise en place de l'approche et gain sur les années suivantes)

- Le travail récurrent (temps nécessaire pour l'évolution et la mise en œuvre annuelles du dispositif)

2. La pratique pédagogique mise en œuvre a-t-elle eu selon vous un effet sur votre enseignement, votre accompagnement ou l'apprentissage des étudiants ?

Décrivez les changements observés.

3. La mise en œuvre a-t-elle eu lieu selon vos prévisions ?

Décrivez les difficultés rencontrées pour vous ou les étudiants, les solutions mises en œuvre et votre ressenti.

4. Initialement, votre projet visait à répondre aux questions suivantes :

- « En quoi la pratique pédagogique que vous souhaitez tester va-t-elle améliorer votre enseignement, votre accompagnement ou les apprentissages des étudiants ? »
- « En quoi cette pratique pédagogique favorise-t-elle le développement de la dynamique motivationnelle des étudiants ? »

À l'issue de cette expérimentation et au vu des retours des étudiants :

a. Cette évolution correspond-elle à vos attentes ?

b. Quelles différences marquantes percevez-vous ?

c. Pensez-vous que la pratique pédagogique déployée en soit la cause ?

d. Quelles évolutions envisagez-vous à l'issue de cette expérimentation ?



4.3 SONDAGE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS

Les données recueillies ne vous seront pas demandées.

Ce sondage est anonyme et ne sera utilisé qu'à des fins d'amélioration du cours. Merci de répondre en toute franchise et dans le respect de toutes et tous ! Repensez aux dernières séances de ce cours que vous avez eues.

Pour les questions suivantes, ENTOUREZ une réponse par ligne parmi : 1 tout à fait en désaccord, 2 plutôt en désaccord, 3 plutôt d'accord, 4 tout à fait d'accord ou 0 sans avis.

	1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Plutôt d'accord	4 Tout à fait d'accord	0 Sans avis
Avez-vous compris qu'il y avait une expérimentation pédagogique dans ce cours ?	1	2	3	4	0
Ce cours est-il motivant ?	1	2	3	4	0
Avez-vous compris les objectifs pédagogiques du cours ?	1	2	3	4	0
Pensez-vous que le cours couvre les objectifs pédagogiques prévus ?	1	2	3	4	0
Pensez-vous avoir acquis les compétences et connaissances associés aux objectifs prévus ?	1	2	3	4	0
Le rythme temporel du cours vous convient-il ?	1	2	3	4	0
L'articulation entre les modalités (CM, TD, TP...) vous paraît-elle cohérente ?	1	2	3	4	0
Appréciez-vous la méthode pédagogique utilisée ?	1	2	3	4	0
Appréciez-vous les outils et supports utilisés ?	1	2	3	4	0
Question spécifique du projet 1 ?	1	2	3	4	0
Question spécifique du projet 2 ?	1	2	3	4	0

Selon vous, quels ont été les points forts et les points faibles de ce cours dans le cadre de cette expérimentation ?



4.4 BILAN COMMENTÉ DU SONDAGE FOURNI AUX ÉTUDIANTS

1. Indiquez les moyennes des réponses au sondage :

- Avez-vous compris qu'il y avait une expérimentation pédagogique dans ce cours ?
- Ce cours est-il motivant ?
- Avez-vous compris les objectifs pédagogiques du cours ?
- Pensez-vous que le cours couvre les objectifs pédagogiques prévus ?
- Pensez-vous avoir acquis les compétences et connaissances associés aux objectifs prévus ?
- Le rythme temporel du cours vous convient-il ?
- L'articulation entre les modalités (CM, TD, TP...) vous paraît-elle cohérente ?
- Appréciez-vous la méthode pédagogique utilisée ?
- Appréciez-vous les outils et supports utilisés ?
- Question spécifique du projet 1 ?
- Question spécifique du projet 2 ?

2. Les points forts du cours qui ressortent sont (précisez combien de fois ils sont mentionnés).

3. Les points faibles du cours qui ressortent sont (précisez combien de fois ils sont mentionnés).

4. Commentez ce bilan.

Correspond-il à ce que vous aviez imaginé ? Quels points vous étonnent ou vous touchent (positivement ou négativement) ? Pourquoi, qu'imaginiez-vous ? Vous remettez-vous en question sur certains points, pas sur d'autres ? Y-a-t-il des points sur lesquels vous souhaiteriez échanger avec vos collègues ou les ingénieurs pédagogiques du SUP-FC ?

Attention ! Lire les réponses des étudiants à un sondage sur son cours n'est pas une activité anodine. Veillez à le faire à un moment où vous vous sentez serein et solide. N'hésitez pas à demander à l'ingénieur du SUP-FC qui vous accompagne d'être présent avec vous si vous en pressentez le besoin.

Dans tous les cas, gardez bien en tête que les étudiants s'expriment sur votre cours et non sur votre personne d'une part, et que leurs opinions sont personnelles, subjectives, parfois peu éclairées et n'engagent qu'eux.



4.5 SYNTHÈSE DU PROJET

- **Nom du projet :**
- **Public concerné :**
- **UE :**
- **Module :**
- **Problématique :**
- **Sujet :**
- **Retours expérimentation :**
- **Perspectives :**

